



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE LA SANTE ET DE  
L'HYGIENE PUBLIQUE



UNITE DE COODINATION DES PROJETS

PROGRAMME REGIONAL DE SECURITE SANITAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST  
ET DU CENTRE (PReSeS-AOC)

CREDIT IDA N°: 7452-GN et DON GFF N° TFOC 3354-GN

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX (2)  
RESPONSABLES TECHNIQUES REGINAUX

Date début : 28/10/2024 – Date limite : 15/11/2024

I. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu, un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC) pour une couverture nationale en faveur du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique. Il est prévu qu'une partie de ce Financement soit utilisé pour le **Recrutement d'un Responsable Technique Régional** pour chacune des deux (2) Régions (**Labé et N'Zérékoré**).

II. **MISSIONS ET PRINCIPALES TACHES DES CONSULTANTS**

Sous l'autorité du Coordinateur National de l'UCP (Unité de Coordination des Projets), et la collaboration directe de l'Inspecteur Régional de la Santé il ou elle assure l'appui technique pour la réalisation des activités de la région, relatives aux différentes composantes du PReSeS-AOC. Il ou elle a la responsabilité de coordonner stratégiquement les activités du Programme au niveau de la Région. Il /elle est responsable du personnel mis à sa disposition. Il /elle est assisté (e) dans ses fonctions par un Chargé de Suivi-Evaluation, d'un Comptable, un Chargé de Sauvegarde Environnementale, un Chargé de Sauvegarde Sociale et un personnel d'appui (un ou une secrétaire, un chauffeur).

Spécifiquement, le Responsable Technique Régional ; membre de l'Equipe Cadre de Région est chargé de :

1. Coordination et suivi du projet
  - Coordonner le projet dans son ensemble ;
  - Assurer la mise en œuvre et la gestion opérationnelle des activités du projet au niveau régional;
  - Assurer l'interface avec les Inspecteurs régionaux de la santé, les Gouverneurs, les préfets, les médecins chefs de districts sanitaires et leurs équipes, les autres Ministères de mise en œuvre du projet et toute autre personne identifiée par le Ministère de la santé comme le point focal d'une activité et l'appuyer dans la coordination du projet côté Ministère de la santé ;
  - Participer à la planification, au suivi et à la supervision des agents et structures partenaires de mise en œuvre du projet ;
  - Apporter un appui technique aux autres projets de santé (Projet PTSS, ...) dans la mise en œuvre des activités au niveau régional ;
  - Appuyer les partenaires et l'équipe dans la mise en œuvre du projet ;
  - Veiller et s'assurer que les procédures d'Expertise France et du Centre de Crise et de Soutien soient bien respectées et que les rapports soient rendus en temps et en heure par les porteurs;
  - Appuyer les partenaires et les équipes des différents sites dans la mise en œuvre du projet ;
  - Veiller à ce que les activités soient planifiées et réalisées dans le temps imparti, et si besoin réorienter les actions ;
  - Assurer le suivi et l'évaluation du projet en lien avec le/la chargé(e) de suivi/évaluation ;
  - Alerter le coordonnateur national de l'UCP de tout dysfonctionnement ;

- Partager les résultats du travail des acteurs du terrain avec l'équipe de coordination du projet au niveau central (Responsable de pôle, chargé de projet et assistant de projet) et avec le Ministère de la Santé
  - Assurer l'organisation et participer aux missions de supervision ;
  - Veiller à l'Organiser et participer aux formations dispensées (agents communautaires, personnel médical, etc.).
- Veiller à la bonne marche du projet
2. Administration, Finances et logistiques
- Veiller au respect des procédures administratives, logistiques et financières selon les procédures du manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable ;
  - Assurer le suivi des dépenses du projet en lien avec le/la responsable administratif (ve) et financier (e) ;
  - Elaborer les plans de travail par mois et le transmettre au/la chargé(e) administratif et financier pour la préparation des décaissements ;
  - Appuyer l'élaboration des TDR pour toute demande d'avance et les transmettre au chargé administratif et financier ;
  - Appuyer le / la RAF dans la rédaction des rapports financiers mensuels ;
  - Identifier les besoins logistiques nécessaires pour la mise en œuvre du projet ;
  - Etablir des règles d'utilisation du matériel de la mission puis veiller à la bonne utilisation de ce matériel.
3. Données et reporting
- Participer à l'analyse des données en étroite collaboration avec le/la chargé(e) de suivi-évaluation ;
  - Rédiger des rapports de supervision et les transmettre à l'IRS et au Coordonnateur National de l'UCP ;
  - Consolider les rapports des partenaires et rédiger les rapports trimestriels présentant l'état d'avancement du projet (techniques et financiers) selon les normes imposées par la Banque mondiale ;
  - Participer à l'actualisation du chronogramme révisé du projet et le mettre à jour autant que de besoin ;
  - Informer l'IRS et le coordonnateur national de projet du déroulement du projet, des réunions et toute autre information jugée importante.
4. Représentation
- Représenter le projet auprès du Ministère de la Santé et des autres Ministères de mise en œuvre du projet, les partenaires techniques et financiers au niveau régional et tout autre acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
  - Participer aux réunions de coordination avec le Ministère de la Santé et autres Ministères de mise en œuvre ;
  - Participer aux réunions organisées par le Ministère de la santé, les autres Ministères de mise en œuvre et toutes autres réunions en accord avec les partenaires du projet.
5. Management des ressources humaines et gestion d'équipe
- Superviser l'équipe de l'UCP régional en lien avec le coordonnateur national de l'UCP (congrés, salaires, sanctions, évaluation) : comptable régional, chargé de suivi-évaluation, assistants, chauffeur ;
  - Appliquer les règles de gestion du personnel.
  - Préparer et soumettre à l'Unité de Coordination Nationale du projet, les Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) de l'UTRP ;
  - Appuyer les structures déconcentrées à l'élaboration et à la consolidation des PTBA ;
  - Participer à l'encadrement et aux instances techniques de One Health ;
  - Collecter les données sanitaires et informations pertinentes nécessaires à la planification conjointe des interventions aux niveaux régional et préfectoral ;
  - Coordonner la mise en œuvre opérationnel du projet au niveau de la région ;
  - Suivre la mise en œuvre des plans de travail mensuels avec les équipes cadre régionale préfectorale sanitaire ;
  - Coordonner et assurer le suivi de la mise en œuvre des PTAB des différentes sections de la direction régionale et préfectorale de santé, et des partenaires locaux et veiller à ce que leurs activités se déroulent comme prévu ;
  - Participer à la supervision régionale et préfectorale ;

- Suivre et analyser les indicateurs de progression et contribuer activement à l'atteinte des résultats ;
- Assurer la gestion quotidienne du projet en accord avec le manuel de procédures du projet ;
- Veiller à la mise en œuvre de la stratégie de communication et de l'information au niveau régional ;
- Appuyer l'évaluation des besoins de formation des acteurs régionaux, préfectoraux et locaux, et leur mise en œuvre ;
- Veiller à la planification à temps en accord avec les structures sanitaires déconcentrées, la mise en œuvre diligente et la justification sans retard des moyens financiers qui seront mis à la disposition des structures partenaires d'exécution du Projet ;
- S'assurer de la mise en place des dispositifs de suivi-évaluation participatif et de sa fonctionnalité ;
- Coordonner les interventions de réponse aux urgences dans le secteur de la santé au niveau de la région ;
- Veiller à la capitalisation des acquis du projet et la mise en œuvre des mesures de pérennisation ;
- Assurer le suivi des travaux de construction/réhabilitation des centres de traitement des épidémies au niveau la région ;
- Veiller à la bonne utilisation des biens acquis dans le cadre de l'exécution du projet (UTRP et services déconcentrés);
- Faire prendre toute mesure permettant de localiser et d'identifier les biens acquis sur les fonds du projet ainsi que leur bonne et efficiente utilisation ;
- Elaborer à temps, les rapports d'activités et financiers suivant les documents types demandés par l'UCP, en rapport avec les services techniques préfectoraux et régionaux ;
- Faciliter la transmission des documents de la région vers les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet.

### III. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES POUR LES CONSULTANTS

#### Les Consultants doivent :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire minimum (BAC + 5) en épidémiologie, en santé publique, en sciences médicales (biologie, biotechnologies, hygiène, nutrition, e.g.) ou diplôme équivalent dans le domaine du Développement sanitaire ou domaines similaires ;
- Avoir au moins cinq ans d'expériences professionnelles en gestion de projets dans le secteur de la santé prioritairement ;
- Expérience confirmée en santé publique (au moins cinq ans de pratiques professionnelles)
- Justifier une expérience confirmée en suivi évaluation de projets/programmes et une bonne connaissance des logiciels appropriés ;
- Expérience souhaitée sur la sécurité sanitaire internationale
- Avoir travaillé dans un projet de développement financé par des bailleurs de fonds internationaux serait un atout ;
- Avoir une connaissance approfondie du fonctionnement des institutions locales en Guinée ;
- Disposer d'aptitude de leadership avec une bonne capacité de communication écrites et orales en français (rédaction de rapports techniques, stratégiques ou d'activités liés à l'exécution d'un projet, rédaction de note ou d'articles d'information) ;
- Bonne capacité à formuler des positions et à les défendre devant des autorités ;
- Avoir une bonne capacité de travail sous pression ainsi qu'une bonne capacité d'organisation et d'initiative ;
- Très bonne maîtrise des outils bureautiques, notamment Excel et Word.

Les références doivent être accompagnées par de certificats de services rendus délivrés par les bénéficiaires des prestations et indiquant la description du projet, l'étendu et la valeur du marché. En l'absence de ces documents, l'expérience déclarée ne sera pas prise en compte.

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, représenté par le Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PRESeS-AOC) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans les missions comparables, les copies des diplômes légalisés, les attestations de formation, les références de prestations similaires accompagnées par des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits, des certificats de travail, etc.)

#### IV. METHODE DE SELECTION ET CONDITIONS D'EMPLOI

Le Comptable Régional sera sélectionné suivant la méthode de **Sélection de Consultants Individuel**, conformément aux procédures en vigueur de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023.

La sélection se fera en deux étapes, une étape d'étude de dossier qui évaluera la formation académique et les expériences à l'issue de laquelle une liste courte des candidats qui remplissent les critères sera élaborée et une étape d'interview qui évaluera les connaissances techniques, professionnelles ainsi que les qualités personnelles des candidats. Le choix final qui portera sur l'un des candidats retenus à l'étape précédente se fera sur la base des résultats de l'interview/test.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'administration en charge du projet. Il reste entendu que le recrutement de candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023, « le Règlement de passation des marchés » : les représentants du gouvernement et les fonctionnaires peuvent être engagés pour des marchés portant sur des services de conseil, à titre individuel ou en tant que membres de l'équipe d'un bureau de consultants, uniquement (i) s'ils sont en congé sans solde ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient immédiatement avant leur départ en congé et (iii) si leur emploi ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts (voir paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI).

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence complets aux heures de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn et le vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT au **Siège de l'Unité de Coordination des Projets (UCP), Quartier Coronthie, Commune de Kaloum.**  
Email : [drerovogui@gmail.com](mailto:drerovogui@gmail.com) et [barrysouadou@yahoo.fr](mailto:barrysouadou@yahoo.fr)

Les consultants seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

- 1) Qualifications d'ordre générales (Diplôme, formation et expériences générales) : **Notées sur 30 points**  
*A noter que l'absence de Diplôme, diplôme non conforme ou de niveau inférieur, disqualifie la candidature.*
- 2) Expériences pertinentes pour la mission (missions similaires) : **Notées sur 60 points**
- 3) Connaissance approfondie du fonctionnement des institutions locales en Guinée et de la maîtrise de l'outil informatique : **Noté sur 10 points**

#### V. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

- a) **Lieu de la mission** : Chef-Lieu de la Région (IRS)
- b) **Durée de la mission** : Sur la durée du projet avec des évaluations de la performance à 6 mois puis chaque année. Le renouvellement du contrat se fera sur la base d'une performance annuelle satisfaisante.
- c) **Date de prise de fonction** : 1er janvier 2025. Les personnes retenues devront être en mesure de présenter des garanties suffisantes de disponibilités pour la prise de fonction sur le terrain dès cette date.

## VI. DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation, un curriculum vitae, les copies légalisées des diplômes par les autorités compétentes (tribunal ou service de scolarité de l'Institution ayant délivré le diplôme) ; les attestations de travail et les coordonnées de son employeur (ou ses anciens employeurs) et choisir une Région.

Le dossier de candidatures doit porter la mention recrutement de «**Responsable Technique Régional**» et déposé sous plis fermés, au Siège de l'Unité de Coordination des Projets (UCP), Quartier **Coronthie, Commune de Kaloum, au plus tard le 15 novembre 2024 à 10 h 30 mn.** A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National du Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC). Téléphones : (+224) 626 963 888 ou 626 963 890. *Les candidatures électroniques ne sont pas autorisées.*



  
Dr Moustapha GROVOGUI  
Coordonnateur National